

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	23.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Banque nationale
Acteurs	Maurer, Ueli (svp/udc) BR EFD / CF DFF
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1965 - 01.01.2022

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Dürrenmatt, Nico
Heidelberger, Anja
Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Dürrenmatt, Nico; Heidelberger, Anja; Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Banque nationale, 2016 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Politique économique	1
Situation et politique conjoncturelle	1
Crédit et monnaie	1
Banque nationale	2
Institutions financières internationales	2
Politique sociale	2
Assurances sociales	2
Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	2

Abréviations

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
AHV	Alters- und Hinterlassenenversicherung
SNB	Schweizerische Nationalbank
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
IWF	Internationaler Währungsfonds
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
KMU	Kleine und mittlere Unternehmen

DFF	Département fédéral des finances
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
BNS	Banque nationale suisse
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FMI	Fonds monétaire International
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
PME	petites et moyennes entreprises

Chronique générale

Economie

Politique économique

Situation et politique conjoncturelle

DÉBAT PUBLIC
DATE: 26.03.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que les prévisions économiques s'assombrissaient dès janvier 2020, la crise du **Covid-19** a véritablement déferlé sur l'économie helvétique au mois de mars 2020. Les mesures de confinement imposées par le Conseil fédéral ont mis en **difficulté de nombreuses PME helvétiques** avec le tarissement des sources de revenu mais le maintien de nombreux coûts fixes. Si les charges salariales ont été majoritairement prises en charge par le chômage partiel, d'autres coûts fixes ou encore l'accumulation des factures ont plongé les PME dans la crise. Pour faire face à cette situation inédite, le Conseil fédéral, en collaboration avec la Banque nationale suisse (BNS), l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma), la Délégation des finances des chambres fédérales et les banques, a mis en place des **crédit-relais cautionnés par la Confédération** et rapidement accessibles. Une enveloppe initiale de CHF 20 milliards avait été prévue. Néanmoins, la demande de crédit-relais a littéralement explosé, ce qui a forcé le Conseil fédéral à doubler l'enveloppe pour atteindre un montant de CHF **40 milliards**.

Ces crédit-relais sont destinés aux entreprises avec un chiffre d'affaire annuel inférieur à CHF 500 millions. Le montant total obtenu par les entreprises peut atteindre jusqu'à 10 pour cent de leur chiffre d'affaire. Ces crédits sont cautionnés à 100 pour cent par la Confédération avec un taux d'intérêt nul jusqu'à CHF 500'000, et cautionné à 85 pour cent par la Confédération avec un taux d'intérêt de 0.5 pour cent pour les crédits d'un montant supérieur.

Puis, dans un deuxième temps, le Conseil fédéral a débloqué CHF 100 millions pour les start-ups helvétiques. En effet, les crédit-relais n'étaient pas adaptés à la réalité des start-ups qui n'ont, bien souvent, pas encore de chiffre d'affaire. Ce montant de CHF 100 millions engage la participation des cantons qui doivent, non seulement sélectionner les start-ups prometteuses en fonction du tissu économique local, mais aussi compléter d'un tiers la garantie fédérale.

Ces crédit-relais ont mis en ébullition l'économie helvétique. Si dans un premier temps, la majorité de experts ont salué la rapidité, la flexibilité et le format des crédit-relais, plusieurs critiques sont tombées dans un deuxième temps. Premièrement, plusieurs experts ont pointé du doigt les risques d'endettement massif de l'économie helvétique alors que l'économie mondiale se dirige vers une récession. Certaines voix ont même préconisé que ces crédit-relais soient accordés à fonds perdu. Deuxièmement, certains experts ont relevé le caractère potentiellement «pervers» de ces crédit-relais. En effet, le taux d'intérêt de 0 pour cent n'est effectif que jusqu'en mars 2021, selon l'ordonnance. Il pourrait ensuite être réévalué. Troisièmement, le risque d'abus a été au centre des discussions. L'utilisation des crédit-relais pour éponger une dette existante ou pour acheter du matériel est, selon certains experts, possible étant donné l'absence de surveillance. Ueli Maurer, conseiller fédéral en charge du Département des finances (DFF), a précisé que des contrôles seraient effectués pour éviter les abus et que les banques ont connaissance de la situation économique de leurs clients ce qui leur permet d'anticiper le risque d'abus.¹

Crédit et monnaie

POSTULAT
DATE: 08.03.2016
NICO DÜRRENMATT

Banque nationale

Mit einigen Monaten Verspätung nahm sich der Nationalrat in der Frühlingsession 2016 schliesslich doch noch der Diskussion eines Postulats der BDP-Fraktion an, das dem Bundesrat den Auftrag erteilen wollte, die **Schaffung eines Staatsfonds** zu prüfen. Diese Idee war in erster Linie vor dem Hintergrund der stark angewachsenen Devisenbestände der Nationalbank, die diese erworben hatte, um eine allzu starke Aufwertung des Schweizer Frankens zu verhindern, und der Suche nach Investitionsmöglichkeiten für diese Mittel zu betrachten. Fraktionssprecher Landolt (bdp, GL) wurde in seinem Votum nicht müde zu betonen, dass es nicht Ziel seiner Fraktion sei, einen solchen Staatsfonds zu schaffen, sondern sie vielmehr beabsichtige, die Machbarkeit und die Konsequenzen eines solchen Instruments einer Analyse zu unterziehen. Dieser Argumentation gegenüber zeigte sich auch der Bundesrat offen und beantragte die Annahme des Postulats. Dies, obgleich Finanzminister Maurer explizit festhielt, dass die Regierung einem Staatsfonds grundsätzlich eher kritisch gegenüberstehe. Die gestellte Frage verlange so oder so bereits im Zuge eines Postulats der CVP-Fraktion eine Antwort. Für die bürgerliche Ratsmehrheit, bestehend aus SVP, FDP und CVP, war jedoch klar, dass ein Staatsfonds, geäußert aus Mitteln der SNB, die Unabhängigkeit der Nationalbank stark beeinträchtigen würde und ein solches Konstrukt deshalb abzulehnen sei. Weil man, wie es Nationalrat Aeschi ausdrückte, „schlechten Ideen bereits zu Beginn den Riegel verschieben“ müsse, kam deshalb auch die Zustimmung zu einem an sich „harmlosen“ Postulat, das lediglich die Prüfung eines Staatsfonds vorsah, nicht infrage. So wurde der Vorstoss schliesslich mit 117 zu 76 Stimmen deutlich verworfen.²

Institutions financières internationales

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 21.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

La chambre du peuple a accepté, par 142 voix contre 54, l'**octroi d'une garantie de la BNS pour le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international (FMI)**. Si cette garantie s'élève à CHF 800 millions, le risque financier est infime selon la commission de politique extérieur du Conseil national (CPE-CN). La commission recommande donc à sa chambre d'adopter l'objet par 19 voix contre 6.

Lors des discussions, le conseiller fédéral Ueli Maurer a mis en avant la tradition humanitaire helvétique et le devoir de solidarité, surtout en période Covid-19, avec notamment le risque d'effet domino si les pays pauvres n'arrivent plus à payer leurs dettes. Seul l'UDC s'est opposée à la garantie, prétextant une «garantie fantôme».³

Politique sociale

Assurances sociales

Assurance-vieillesse et survivants (AVS)

MOTION
DATE: 17.06.2020
ANJA HEIDELBERGER

In der Sommersession 2020 stand die von Alfred Heer (svp, ZH) in der Frühjahrssession verlangte Behandlung seiner Motion «**Negativzinsen der SNB in die AHV**» auf dem Programm. Heer betonte, dass die SNB dadurch, dass fremde Zentralbanken sehr viel Geld druckten, ebenfalls zu diesem Schritt gezwungen sei. Mit den Negativzinsen würden die Sparer «beschissen», während der Bund profitiere. Wenn man nun die Verteilung des Gewinns ändere, habe dies jedoch keine Auswirkungen auf die Unabhängigkeit der Nationalbank und auch die Kantone seien nicht betroffen. Einzig der Bund habe dadurch weniger Einnahmen, er könne aber in seinen Verhandlungen mit der SNB selbst dafür sorgen, dass Letztere die Differenz mithilfe der Ausschüttungsreserve ausgleiche. Finanzminister Maurer empfahl die Vorlage im Namen des Bundesrates zur Ablehnung. Vor der Einreichung der Motion habe die SNB jährlich CHF 2 Mrd. an Negativzinsen eingenommen, nach der Ausweitung der Freimenge für die Banken seien das voraussichtlich nur noch CHF 500 Mio. Dieses Geld reiche nicht, um die strukturellen Probleme der AHV zu lösen. Zudem sei für die Änderung der Verteilung eine Verfassungsänderung nötig. Die mahnenden Worte des Finanzministers trafen jedoch nicht auf offene Ohren: Mit 108 zu 79 Stimmen (bei 6 Enthaltungen) nahm der Nationalrat die Motion an. Eine Allianz der SP-, Grünen- sowie der Mehrheit der SVP-Fraktion setzte sich gegen die Grünliberale-, die FDP.Liberalen- und die Mitte-Fraktion durch.⁴

1) NZZ, 12.3.20; SoZ, 15.3.20; LT, TA, 17.3.20; NZZ, 18.3.20; LT, NZZ, 20.3.20; CdT, LT, NZZ, 21.3.20; SoZ, 22.3.20; LT, NZZ,

25.3.20; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, TA, WW, WoZ, 26.3.20; Blick, LT, NZZ, TA, 27.3.20; AZ, CdT, LT, 28.3.20; SoZ, 29.3.20; CdT, LT, Lib, TA, 31.3.20; CdT, NZZ, TA, 1.4.20; LT, NZZ, TA, 2.4.20; TA, 3.4.20; AZ, CdT, LT, NZZ, 4.4.20; CdT, TA, 6.4.20; LT, 7.4.20; NZZ, 8.4.20; LT, WW, 9.4.20; LT, 11.4., 14.4.20; LT, 15.4.20; LT, NZZ, 16.4.20; NZZ, 20.4.20; LT, NZZ, 23.4.20; LT, 28.4.20; AZ, 29.4.20
2) AB NR 2016, S. 234 f.
3) BO CN, 2020, pp.1699 s.; Communiqué de presse CPE-CN du 30.06.2020
4) AB NR, 2020, S. 1056 f.